

Décision

Générale

colonial

Décision n° 700 MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PORT

n° 700

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
18 juin 1960

Numéro JO
n° 7 du 03/07/1960

Date du numéro
3 juillet 1960

TEXTE INTÉGRAL

Un passage de retour par anticipation à destination de Angers (Maine-et-Loire), boulevard Yvonne Poirel, est accordé à Mme Delebois et au jeune Hervé Delevois, épouse et fils d'un pilote contractuel en service au Ministère des Travaux Publics et du Port (groupe II). Mme Delebois quittera Djibouti par première occasion maritimè, pour compter du 17 juillet 1960. Le jeune Hervé Delebois prendra place sur l'avion quittant Djibouti le 28 juin 1960. La dépense est imputable sur le Budget local